

SECTEUR HEBERGEMENT

TARIFICATIONS EHPAD

Par arrêté du Président du Conseil Départemental de l'Hérault
Mise en application au 1^{er} mars 2026

TARIFS JOURNALIERS *

RESIDENTS DE PLUS DE 60 ANS

HEBERGEMENT :	62,90 €
GIR 1 - 2 :	24.06 €
GIR 3 – 4 :	15.27 €
GIR 5 – 6 :	6.47 €

RESIDENTS DE MOINS DE 60 ANS

HEBERGEMENT :	62,90 €
DEPENDANCE :	21,96 €

EN CAS D'HOSPITALISATION

ou

ABSENCE POUR CONVENANCES PERSONNELLES**

Les 3 premiers jours (tarif hébergement) :	62,90 €
A partir du 4 ^{ème} jour (hébergement – forfait journalier) :	42,90 €

EN RESERVATION AVANT ADMISSION

ou

SUITE A DEPART ANTICIPE AVANT FIN PREAVIS**

Dès le 1 ^{er} jour :	42,90
-------------------------------	-------

*Cf détails au verso

** Cf contrat de séjour - ch 7

RESIDENT de plus de 60 ans ne relevant pas du département de l'Hérault*				
GIR	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	MONTANT JOURNALIER (hébergement + dépendance)	MONTANT MENSUEL (31 jours) (hébergement + dépendance)
1 et 2	62,90 €	24,06 € (6,47 € de reste à charge minimum et PEC APA max : 17,59 €)	86,96 €*	2 695,76 €
3 et 4	62,90 €	15,27 € (6,47 € de reste à charge minimum et PEC APA max : 8,80 €)	78,17 €*	2 423,27 €
5 et 6 (résident non éligible à l'APA)	62,90 €	6,47 € (= reste à charge)	69,37 €	2150,47 €

*montant duquel il convient de déduire la participation du Conseil Départemental d'origine pour les résidents dont le domicile de secours est hors Hérault, au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Cette participation sera versée par le Conseil Départemental soit directement au résident, soit à l'établissement.

RESIDENT de plus de 60 ans relevant du département de l'Hérault**		
APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) versée directement à l'établissement par le Département 34	A LA CHARGE DU RESIDENT	
	JOUR (hébergement + GIR 5/6 (= reste à charge))	MOIS (31 jours)
	62,90 € + 6,47 € = 69,37 €	2150,47 €

** L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) est déduite de la facture mensuelle. Elle est versée directement à l'établissement par le Département 34 quel que soit le niveau de dépendance (GIR de 1 à 4).

A LA CHARGE DU RESIDENT de moins de 60 ans	
JOUR (hébergement + dépendance)	MOIS (31 jours)
62,90 € + 21,96 € = 84,86 €	2 630,66 €